Grilles horaires de la scolarité obligatoire (année scolaire 2022-2023)

DOMAINE FORMATION GENERALE (FG) ET DOMAINE DE L'ÉDUCATION NUMERIQUE (EN)

MITIC (Médias, Images, Technologies de l'Information et de la Communication)

M-SI-U (Médias, Science informatique, Usages)

Degré primaire (cycles 1 et 2) : nombre de périodes par semaine

Années 🛡	BERNE	FRIBOURG	GENÈVE	JURA	NEUCHÂTEL	TESSIN	VALAIS	VAUD
Semaines/an →	38 ou 39	38	38½	39	39	36%	38 ¹	38
Période de : 👈	45 minutes	50 minutes	45 minutes	45 minutes	45 minutes	45 minutes	45 minutes	45 minutes
1 e	-	-	1 ^{2/3}	4/5	EN intégrée aux autres branches	Pas de grille horaire	5% -10% ^{2/4}	Intégrés aux autres branches. ⁶
2 e	-	-	1 ^{2/3}	4/5	EN intégrée aux autres branches	Pas de grille horaire	5% -10% ^{2/4}	Intégrés aux autres branches. ⁶
3e	Intégrés aux autres branches.	Intégrés aux autres branches.	1 ^{2/3}	Intégrés aux autres branches.	EN intégrée aux autres branches	~3 7	Intégrés aux autres branches.	Intégrés aux autres branches. ⁶
4 e	Intégrés aux autres branches.	Intégrés aux autres branches.	1 ^{2/3}	Intégrés aux autres branches.	FG 1 ²	~3 8	Intégrés aux autres branches.	Intégrés aux autres branches. ⁶
5 ^e	Intégrés aux autres branches.	Intégrés aux autres branches.	1 ²	Intégrés aux autres branches.	Intégrés aux autres branches.	~1.3 8	Intégrés aux autres branches.	Intégrés aux autres branches. ⁶
6 ^e	Intégrés aux autres branches.	Intégrés aux autres branches.	1 ²	Intégrés aux autres branches.	Intégrés aux autres branches.	~1.38	Intégrés aux autres branches.	Intégrés aux autres branches. ⁶
7 e	Intégrés aux autres branches.	Intégrés aux autres branches.	1 ²	19	1 ¹⁰	~1.3 8	Intégrés aux autres branches.	Intégrés aux autres branches. ^{6/8}
8 ^e	EN	Intégrés aux autres branches.	1 ²	EN	Intégrés aux autres	Intégrés aux autres branches. 11/12	Intégrés aux autres branches.	Intégrés aux autres branches. ^{6/8}
	1			1	branches.			

Source: Documents cantonaux officiels et membres de la Commission pédagogique (COPED) de la CIIP.

Réalisation du tableau : Institut de recherche et de documentation pédagogique (2022).

¹ VS : Plus précisément, 38 semaines de 4.5 jours moins 4 jours à disposition des communes.

² GE, NE, VS : Période(s) pour l'ensemble de la *Formation générale*.

³ GE : Extension de la phase pilote 1-4 pour l'Éducation numérique.

⁴ JU, VS: 16 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour la 1^{re} année et 24 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour la 2^e année.

⁵ JU: Apprentissages interdisciplinaires.

⁶ VD : Le projet Éducation numérique entre dans une phase de consolidation. À la fin de l'année scolaire 2022-2023, près de 37'000 élèves de l'école obligatoire et environ 3'900 enseignant.es seront concerné.es.

⁷ TI: Éducation aux médias est intégrée dans les cours d'Arts visuels.

⁸ VD: En complément, Bain informatique mis en place dans le cadre de l'enseignement d'une ou de plusieurs disciplines de la grille horaire à raison de 20 périodes par année scolaire.

⁹ JU : Une période d'Éducation numérique est introduite progressivement dès la rentrée 2021-2022.

¹⁰ NE : Une période de *Médias, Science informatique, Usages* (MIU) est introduite progressivement dès la rentrée 2022-2023.

¹¹ TI: La 8^e année correspond à la 1^{re} année du degré secondaire I: les périodes sont de 50 minutes.

¹² TI : Tous les élèves suivent un cours d'Alphabétisation informatique pendant 12 heures (généralement au premier semestre) incluses dans l'Heure de classe.